

# Le mot

## Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

Dans un pays lointain, une loi édicta qu'il fallait sur le champ une couronne au roi. Mais les caisses étaient vides.

Et un second édit aussi prompt que rapide obligea tous les dans (ils n'étaient que vingt-cinq), afin que le Trésor pour l'action se requinque, à déposer au roi, les perles, les diamants, les bijoux de famille gagnés si âprement.

Tous en furent frappés. Certains se rebellèrent mais le roi est puissant et l'on craint sa colère. Le plus riche des dans, plus proche du pouvoir, déposa sans ciller son bien sur la balance. Mais ce faisant, grand prince, il dit bientôt : «J'y pense ! Pour notre souverain, nous avons le devoir d'offrir aussi l'argent et l'or de la couronne. À quoi servent ces pierres, ces bijoux que l'on donne, s'ils ne sont sertis comme pour un ciboire, en un bijou superbe digne de notre roi. Mutualisons ces frais, partageons-en le poids et que chacun en paye une égale partie.»

Les pauvres se récrièrent, et quelques riches aussi, pour la forme car déjà ils avaient bien compris la manœuvre si habile du plus riche d'entre eux. Le projet avorta. Chacun garda ses pierres et la mise en commun se mit à sonner creux puis la diplomatie paracheva l'affaire. Un



bijou ou un PLU, ce n'est pas un édit qui ôte les intérêts à rester désunis.

Adulé par devant et par derrière, hai\*, trahi\*, c'est ainsi que sombra feu le P.L.U.I.

\* à la convenance du lecteur

Cordialement

Pascal Le Doussal, Maire de Cañan



## Petite explication de texte pour l'édito

La loi NOTRE oblige les communes, au 31 mars 2017, à réunir leurs PLU en un document commun le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Elles auraient pu anticiper avant la fin 2015.

L'Agglomération, en la personne du Maire de Riantec, Jean-Michel Bonhomme, a réalisé un magnifique travail de renseignements et de pédagogie. Les avis sont restés partagés mais tous ont rendu hommage à la démarche, jusqu'au moment où les Services de l'Agglomération ont établi leur projet de financement, non pas à la taille des communes ni à leur démographie, ni à leurs possibilités financières mais au stade d'avancement de leur document d'urbanisme, créant ainsi des groupes ALUR, Grenelle, SRU ou POS, et plaçant la participation de Lorient au même degré que celle de Brandérion, c'est-à-dire globalement 30 000€ sur 5 ans, celle d'Hennebont et de Lanester égale à celle de Calan, soit 73 000€ sur 5 ans. Nouvelle vision de la mutualisation !

L'échec de la démarche aura pour conséquence sur Calan, si les délais sont respectés, la fin des zones Nh au 1er janvier 2017. Donc si vous êtes propriétaire sur Fontaine Maria, Cléherne, Guernalon, Manéduel, Kerhalloch, Kergarenne, Le Guern, Cosquéric, Kerihuel, et qu'il vous reste du terrain dans la zone constructible, ces parcelles ne seront plus au 1er janvier 2017. Il vous reste donc un an pour réaliser la vente et/ou au moins un permis de construire.

Le temps passe vite et nous restons à votre disposition en Mairie pour tout renseignement complémentaire.

## Aménagement foncier

À l'occasion de l'étude foncière agricole et environnementale menée en préalable d'un éventuel aménagement foncier, des chargés de mission seront amenés à parcourir l'ensemble du territoire communal (champs, bois, espaces naturels et propriétés privées).

Ces visites ont pour but de permettre une connaissance précise des caractéristiques environnementales de la commune.

Réservez-leur le meilleur accueil.

## Assainissement

La station d'épuration de Calan va être fermée. Tous les effluents seront refoulés sur la station de Plouay à Pont-en-Daul.

Les travaux de mise en place des canalisations de refoulement commenceront en janvier. Ces travaux permettront de raccorder quelques maisons du bourg qui ne le sont pas actuellement.

Ces canalisations vont partir du poste de refoulement situé près du cimetière paysagé, emprunter le Chemin de la Fontaine puis traverser la Place de l'Eglise, emprunter le Chemin Hent er Vestial puis la Rue Marc Le Floch et la D 113 jusqu'à Kerchopine puis Plouay.

Le raccordement jusqu'à la station de Plouay devrait durer environ 7 à 8 mois.

Durant ces travaux qui sont de la compétence de Lorient Agglo et financés par cette dernière pour un coût estimé à 900 000 €, des déviations seront mises en place.

## Urbanisme

Nombre de permis de construire délivrés en 2015 :

Construction maisons individuelles : 7

En cours d'instruction : 7

Pour extensions, vérandas, garages,

6ème classe :

Délivrés : 2

En cours d'instruction : 4

Lotissement :

Le lotissement Parc Er Houel situé Rue des Étangs, près de la mairie, devrait démarrer courant 2016.

10 lots pour maisons individuelles seront à vendre.

## Info CTRL

La ctrl fait une permanence à la mairie le mardi 22 décembre de 14h à 17h, concernant les titres scolaires, qui n'ont été réglés que jusqu'à fin décembre.

## Rappels des règles de circulation



Prendre un rond-point, c'est circuler sur une chaussée à sens unique qui tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

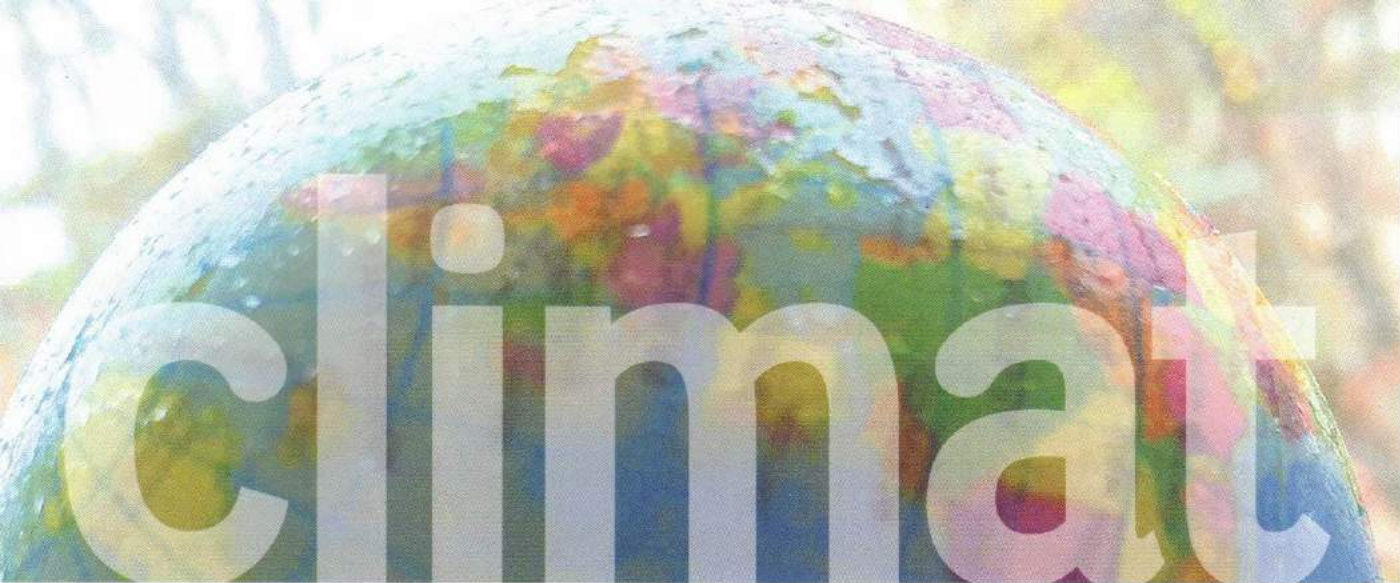
Avant de m'engager dans l'anneau, je devrai céder le passage à tous les usagers qui y circulent.

Comme tout ouvrage formant obstacle, le rond-point doit être contourné par la droite.

Attention ! Les cyclistes et cydomotoristes qui sont moins visibles peuvent être masqués par le montant gauche du pare-brise.

Concernant les sanctions, un article du code de la route précise que le fait de ne pas respecter ces règles de circulation, dans un carrefour à sens giratoire, est puni d'une amende de 135 € et donne lieu au retrait de 3 points sur le permis de conduire.





## Changement climatique et consommation d'énergie dans l'habitat

### Changement climatique : constat et mesures à engager

L'environnement souffre à la fois d'une pénurie à venir des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon et uranium) et d'une augmentation des émissions de gaz à effet de serre liée à nos modes de vie.

La hausse de température prévue d'ici 2100 se situera entre 2 et 4,5 °C avec un doublement de la concentration de gaz carbonique par rapport au taux préindustriel.

Conserver le même niveau de consommation énergétique sans subir de réchauffement climatique nécessiterait d'utiliser simultanément les capacités de régulation (puits naturels de carbone) de deux planètes similaires à la Terre.

C'est pourquoi la solution admise par la plupart des décideurs est de diviser par deux les émissions mondiales totales entre 2000 et 2050. Les pays en développement ayant une marge de manœuvre réduite, les pays riches doivent réduire très fortement leurs émissions.

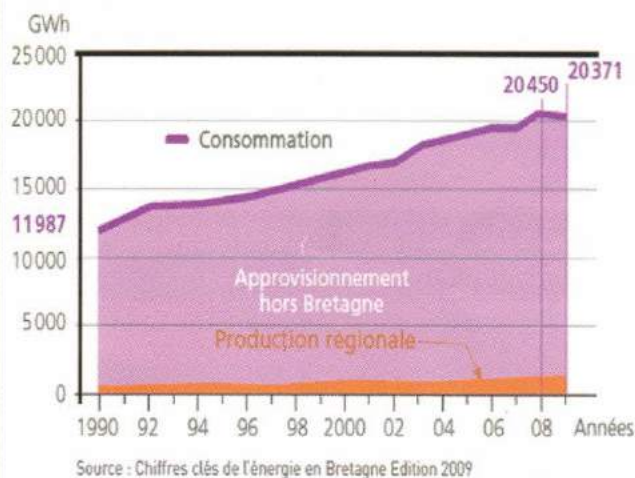
En France, le «Facteur 4» désigne l'engagement pris en 2003 devant la communauté internationale par le chef de l'État et le Premier ministre de « diviser par un facteur 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre du niveau de 1990 d'ici 2050 ». Cet objectif a été validé par le Grenelle de l'Environnement en 2007.

### La consommation d'énergie du secteur résidentiel

Après le secteur des transports qui utilise 38% des énergies consommées en Bretagne, vient en deuxième position le secteur résidentiel avec 31% (dont près des ¾ utilisées pour le chauffage). Les secteurs de l'industrie et du tertiaire sont responsables pour chacun de 13,5% de la consommation et enfin l'agriculture (5%). Près de 60 % des logements bretons (maisons et appartements) sont anciens et ont été construits avant 1974, date de la première timide réglementation thermique et sont très consommateurs d'énergie.



### Une consommation électrique qui croît



L'habitat peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. Afin de parvenir au « facteur 4 », la consommation énergétique de la moyenne du parc doit à moyen terme revenir à une fourchette de 50 à 80 kWh par m<sup>2</sup> par an contre 150 à 350 aujourd'hui (en énergie primaire pour le chauffage et l'eau chaude). Par ailleurs, l'épuisement programmé des ressources fossiles implique d'augmenter résolument la part des énergies renouvelables dans ces bilans de consommation.

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller, du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30 à Lorient, au 09.72.37.73.79 ou par e-mail à [infoenergie@aloen.fr](mailto:infoenergie@aloen.fr)



## Horaires des déchetteries

À compter du lundi 2 novembre 2015, à l'occasion du passage à la saison hivernale, la grille d'ouverture de 10 des 13 déchetteries du territoire a été modifiée. Pour simplifier l'accès en déchèteries, les horaires d'ouverture sont désormais harmonisés à l'échelle de l'Agglomération et ajustés aux besoins des usagers et de la fréquentation observée.

### En savoir plus ? :

- dans le nouveau «Guide pratique des déchèteries» diffusé dans toutes les mairies,
- sur le site web : [lorient-agglo.fr](http://lorient-agglo.fr) (rubrique Pratique> Trier ses déchets> Les déchèteries),
- au numéro vert 0800 100 601 (appel gratuit depuis un poste fixe, tapez 1).

## Nouvelles grilles horaires des déchetteries situées à proximité de Calan

### Et n'oubliez pas !

Avant la déchetterie, il existe le Comptoir du réemploi.

Initiative économique pour tous, qui réduit notre impact sur l'environnement et crée des emplois, on y trouve des meubles divers, des appareils électroménagers et petit outillage, des produits de loisirs, bibelots, textiles, articles de puériculture, etc. Un point de collecte dédié au réemploi est à votre disposition dans chaque déchetterie (hors Cléguer et Groix).

### L'adresse ?

274 rue Jacques Ange Gabriel - ZI de Lann Sévelin  
56850 Caudan

Ouverture du lundi au vendredi : 10h-12h30 / 14h-18h30 et le samedi en continu : 10h-18h30.

Tel : 02 97 56 56 02

### 1 - Déchetterie de Caudan

HORAIRES ETE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	10h-12h30	10h-12h30	10h-12h30	fermé	10h-12h30	10h-12h30	9h30-12h30
Après-midi	14h-18h	14h-18h	14h-18h	fermé	14h-18h	14h-18h	fermé

HORAIRES HIVER	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	10h-12h30	10h-12h30	10h-12h30	fermé	10h-12h30	10h-12h30	fermé
Après-midi	14h-18h	14h-18h	14h-18h	fermé	14h-18h	14h-18h	fermé

### 2 - Déchetterie de Cléguer

HORAIRES ETE/HIVER	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	10h-12h30	fermé	10h-12h30	fermé	fermé	10h-12h30	fermé
Après-midi	14h-18h	fermé	14h-18h	fermé	fermé	14h-18h	fermé

Pas de changement au niveau des jours d'ouverture, seuls les horaires sont modifiés.

### 3 - Déchetterie de Plouay

HORAIRES ETE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h	fermé	fermé	fermé	fermé	9h-12h	fermé
Après-midi	14h-18h	fermé	14h-18h	fermé	14h-18h	14h-18h	fermé

HORAIRES HIVER	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	9h-12h	fermé	fermé	fermé	fermé	9h-12h	fermé
Après-midi	14h-18h	fermé	14h-18h	fermé	14h-18h	14h-17h	fermé

La déchetterie située sur la commune de Plouay n'est pas concernée par ces modifications. Les périodes de saisonnalité et les jours et horaires d'ouverture restent identiques à ceux déjà appliqués.





Annaïck Le Bail



Céline Le Franc

Le recensement de la population est effectué tous les cinq ans. Pour Calan, il aura lieu du 20 janvier au 21 février 2016, se faire recenser est un acte civique.

Il permet de compter la population vivant sur la commune et également le nombre de logements. Deux agents recenseurs passeront voir chaque ménage durant cette période. Cette année une innovation : le recensement par Internet, qui facilite le travail de tout le monde.

L'agent recenseur vous donnera toutes les indications nécessaires lorsqu'il vous rendra visite. Bien sûr, ceux qui n'ont pas Internet pourront le faire comme les années précédentes sur les imprimés papier. Le recensement est très important pour la commune, les dotations financières de l'Etat sont fonction du nombre d'habitants et de logements.



## Simplification de la délivrance des passeports

Décret n°2015-701 du 19/06/2015

### Modifications apportées :

- Fourniture possible d'une carte d'identité sécurisée périmée depuis moins de cinq ans pour une 1ère délivrance ou un renouvellement de passeport
- Fourniture d'une seule photo d'identité
- Dispense d'empreintes digitales pour les enfants de moins de 12 ans (au lieu de 6)
- Suppression de la production de la déclaration de perte ou de vol pour un remplacement
- Possibilité d'envoi postal sécurisé pour les français de l'étranger

Possibilité d'achats de timbres fiscaux par Internet sur le site de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) <https://timbres.impots.gouv.fr/>

### - Deux formes possibles pour le timbre dématérialisé

- Obtention d'un document PDF avec un code 2D (QR Code) qui peut être scanné depuis un téléphone ou une tablette
- SMS contenant l'identifiant à 16 chiffres

### - Maintien du timbre papier pendant un certain temps mais disparition à terme

- Possibilité pour les non-internautes de s'adresser aux agents de la DGFIP ou aux buralistes agréés, qui seront équipés d'un outil de vente de timbres dématérialisés.

## L'association Rezore Bretagne

L'association Rezore Bretagne, vient de signer une «convention de partenariat» avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan afin d'informer et accompagner les personnes vers l'accès aux droits de soins pour tous.

Ayant constaté que plus de 50 % des Bretons n'étaient pas couverts par une complémentaire santé, Rezore Bretagne a négocié et signé un accord avec la mutuelle collective GSMC, portant sur une prise en charge importante et un tarif «collectif».

Kerlénô Bvd. Anne de Bretagne  
BP 80323 56403 AURAY Cedex  
Tél. : 09 65 31 84 86 rezore.info@yahoo.fr  
Président : Stéphane-Jean Niemeç 06 09 06 34 12

## Formation du personnel communal aux premiers secours avec West Secourisme





## École du Levant 2015-2016



1<sup>er</sup> rang : Mme Gozlan (EVS), Mme Dano (Enseignante CE1), Mme Fache (Enseignante complément de temps CE1 et GS-CP).

2<sup>ème</sup> rang : Mme Bounous (Enseignante TPS-PS), Mme Louemba-Falin (ATSEM MS-GS), Mme Chauvel Enseignante (GS-CP et directrice), Mme Loridan (Enseignante CMI), Mme Cazeaux (Enseignante CE2-CM2), Mme EVEN (ATSEM TPS-PS).

3<sup>ème</sup> rang Mme Béchet (Enseignante MS-GS).

Cette année, une nouvelle enseignante a rejoint l'équipe pédagogique : Mme Morgan Cazeaux qui assure l'enseignement aux élèves de CE2 et CM2 à l'ancienne mairie.

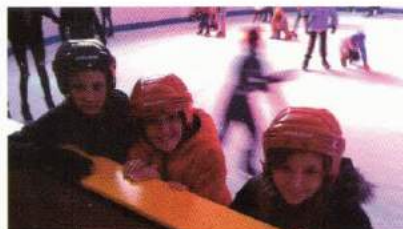
L'équipe pédagogique a choisi de s'orienter sur un projet cirque cette année. Tous les élèves de la Toute Petite Section au CM2 seront donc impliqués dans un projet commun. Le chapiteau de Breizh Malo Circus s'installera aux abords de l'école pendant deux semaines du 22 février et 4 mars 2016. Les élèves de l'école bénéficieront chacun d'une semaine de stage cirque (3 classes /semaines). Suite à ce stage, les élèves se produiront en spectacle.

Ceci ne serait pas possible sans le soutien actif de l'Amicale laïque des Parents d'Elèves qui financent les activités de l'école à hauteur de 8000 euros cette année.

Les classes bénéficieront aussi d'autres activités ou rencontres sportives comme les Virades de l'espoir, Scolahand, le cross de l'USEP, des séances de voile (cycle 3) des séances de piscine (cycle 2) ou le p'ti Bal Breton (demande en attente pour les cycles 1).

Grace au Réseau d'Écoles Rurales Caladé, nous pouvons également profiter de sorties culturelles, les élèves d'élémentaire se rendront entre 1 et 3 fois dans les salles du théâtre de Lorient. Les Maternelles assisteront à un spectacle de marionnettes à l'école de Cléguer au cours du deuxième trimestre.

## Tornade Calanaise



L'espace jeunes de Calan est un lieu où se croisent une trentaine de jeunes âgés de 10 à 17 ans que ce soit le mercredi après-midi, le vendredi soir (pour les 13 ans et plus) ou pendant les vacances scolaires.

La nouveauté, cette année, est le programme d'activités sportives qui a lieu le mercredi de 14h à 15h30. L'objectif est de proposer aux jeunes Calanais, chaque semaine, une activité différente en initiation ou en découverte. Epaulé par Julien Dabadie, animateur sportif stagiaire, Philippe Pringault animera des séances de footgolf, de jeux d'escalade ou bien encore des sorties (patinoire, piscine, bowling...).

Le traditionnel rendez-vous du vendredi soir continue d'accueillir les «grands» qui se retrouvent autour d'un film, d'un atelier cuisine ou bien d'un jeu. Ce moment privilégié dans ce local aménagé pour les jeunes permet aussi d'évoquer les vacances et les projets de chacun...



## Noces de diamant



Le dimanche 28 juin, 60 ans jour pour jour après leur mariage à Calan devant Joseph Le Floch, Jeannine et Eugène Le Saec ont tenu à réunir leur famille et amis pour renouveler la cérémonie et fêter avec tous leurs noces de diamants. Ce fût l'occasion de se remémorer tous les événements de ces 60 ans de vie commune et un nouveau départ vers le platane l'année prochaine, le platine dans dix ans et pourquoi pas le chêne dans vingt ans.

## Zoom sur...



Typhaine Laurance, médaille d'or aux championnats de France Juniors Dames, participation aux championnats du monde à Richmond aux USA où elle finit 59ème. Superbe saison 2015 et une belle expérience sportive pour notre Tyty.

## Crêperie des étangs, la tradition familiale se perpétue !

Chez les Le Caviil, la crêpe est une véritable institution, un savoir-faire que l'on se transmet de génération en génération.

Après Cécile, Jeanine et Manuella, voici venu le tour d'Anthony.

Un gros travail a déjà été apporté à la décoration de la salle de restauration, et dans le parc, où de nombreux nouveaux aménagements ont été réalisés : le parc face au restaurant, la magnifique aire de jeux colorée pour les enfants, le salon ombragé cosy avec terrasse, pour profiter de la quiétude des lieux devant l'étang.

La crêperie propose dans une ambiance conviviale et une cuisine de qualité, crêpes salées et sucrées avec des recettes traditionnelles à base de produits frais.

A découvrir, la bonne andouille de Guéméné, les champignons frais, le bon chocolat maison...

Et pour la saison 2016, une nouvelle surprise ! L'arrivée sur site des poneys ! Balade alors sur le dos de «Pépito» ou de «Noisette» seront possibles.

<http://lacreperiedesetangs.com/>







### Comité de Jumelage

Après un séjour de 54 Calanais dont 10 enfants à Saint-Buryan en mai 2014, c'était à notre tour d'accueillir les Anglais (en l'occurrence des Cornouaillais) en 2015. Nous en avons donc reçu 68 dont 19 enfants du 28 au 31 mai. Il s'agissait de la plus forte délégation depuis la création du jumelage en 1990.

Durant ces deux voyages, plusieurs familles ont fait leur première expérience du jumelage et cela s'est à chaque fois avéré conduant. Cette année, nous avons profité de l'assec du Lac de Guerledan pour faire une excursion dans le Centre Bretagne avec, entre autres, une visite guidée de l'abbaye de Bon Repos et un agréable pique-nique au Relais de chasse « Le Prince » situé à proximité et mis gracieusement à notre disposition. Plusieurs repas ont réuni les deux groupes et notamment une dernière soirée à la Salle Polyvalente avec buffet et grillades fournies par les familles puis chansons en commun avant de se séparer.

L'accueil des Cornouaillais est financé en grande partie par les bénéfices de notre repas du mois d'octobre (un succulent rougail de saucisses préparé par Sonia et son équipe en 2014 et 2015), et par la subvention municipale annuelle, ce qui permet aux familles de pouvoir profiter des 3 ou 4 (quelques) jours de présence de leurs hôtes sans trop de dépenses.

Nous effectuerons un nouveau voyage à Saint-Buryan au printemps prochain. Renseignements : Théo Guillou 02 97 33 15 10  
Adhésions : Daniel Tessier 02 97 33 17 59

### Association solidaire Calan Soussane

Tous les ans au mois de septembre, la salle polyvalente de Calan prend un petit d'air africain à l'occasion de la soirée sénégalaise organisée par l'association Calan-Soussane. Cette année, 180 convives se sont régalez du fameux « poulet yassa », cuisiné par Antoinette, Amy et Fatou, de l'association lorientaise Benn Keur.

Le bénéfice de cette soirée sera intégralement utilisé pour assurer l'année scolaire 2015-2016 de l'école de brousse du village sénégalais de Soussane, au sud de Dakar.

L'association subvient depuis 3 ans aux besoins de l'école : fournitures scolaires et aliments de base pour la cantine. Le nombre d'élèves est passé de 130 enfants il y a quelques années à 195 à cette rentrée scolaire, le soutien de l'association y est sans doute pour quelque chose.

Créée en 2012 par Pascal Le Doussal, cette association a pour but de soutenir l'école, de promouvoir les échanges culturels et amicaux, mais aussi d'aider au développement économique et éducatif de ce village.

Des Anglais du comité de jumelage Calan-Saint Buryan soutiennent l'action. L'an passé, leur participation a permis l'achat d'ordinateurs et de panneaux solaires pour installer l'électricité à l'école. Les villageois en bénéficient également en venant recharger leurs portables.

Les besoins du village étant immenses, l'association s'est



rapprochée de l'ONG Vivre en Brousse (Puy-de-Dôme), qui travaille sur place aux côtés de partenaires locaux, pour développer le réseau d'eau et favoriser l'irrigation du secteur. La loi Oudin-Santini du 9 février 2005 autorise les collectivités territoriales françaises, les établissements publics intercommunaux et les syndicats des eaux et/ou d'assainissement, à mobiliser jusqu'à 1 % de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de coopération internationale dans ces secteurs. Ainsi, Lorient Agglo a alloué 28 000 € pour soutenir ce projet.

Par ailleurs, Calan-Soussane achemine deux à trois conteneurs par an au village. Elle lance donc un appel aux dons de vélos, couvertures, jouets, vêtements, à déposer à la mairie.

Président : Pascal le Doussal - Secrétaire : Armelle Landurin -  
Trésorière : Nadine Delanoe



## Les Amis de Calan

Les Amis de Calan, association présidée par Yolande Olivier, ont comme depuis de nombreuses années animés Calan à l'occasion des Fêtes Locales.

Le samedi après-midi, les courses enfants ont vu la participation de 54 enfants. Gabin, Lisa, Hugo, Valentin, Sohane, Flavie... ont reçu coupe ou médaille des vainqueurs.

Merci à tous ces jeunes participants.

La Course Nature sur une boucle de 12,5 km à travers la campagne calanaise a vu la victoire de Mickaël Guézello en 45'16" et de Camille Pichon en 1h01'45". Une centaine de participants ont animé cette épreuve.

Alberte et son équipe de bénévoles ont servi un jambon à l'os cuit au feu de bois, à la salle polyvalente, avant d'aller terminer la soirée aux autos-tamponneuses.

Le dimanche, comme de tradition, les cyclistes féminines minimes-cadettes et juniors-séniors ont fait le spectacle sur les routes de Calan, avec cette année le podium pour Typhaine Laurance qui entamait sa saison avec beaucoup de panache.

Le 26ème Grand Prix de Calan a vu le départ de 134 hommes pour une victoire de Yoann Selo.

Pour l'année 2016 le programme est le suivant:

- samedi 16 avril à 15h : courses enfants nés entre 2004 et 2012, 17h30 8ème Course Nature 12,5 km, 19h jambon à l'os salle polyvalente



- dimanche 17 avril à 13h : courses cyclistes féminines minimes-cadettes et juniors-séniors challenge Crédit Agricole ; à 15h30 : 27ème Grand Prix de Calan.

Fête et animation foraine durant ces deux jours.

L'association Les Amis de Calan a été créée pour animer Calan. Le bureau et les bénévoles commencent à prendre de l'âge et recherchent des volontaires qui voudraient s'investir pour que ces deux journées puissent perdurer. Vous êtes tous les bienvenus.

Un grand merci à tous les bénévoles et donateurs, sans eux, rien ne serait possible.

## Le club de l'amitié

Le club de l'amitié de Calan permet chaque mois aux aînés de se retrouver et de partager un moment de convivialité. La rencontre mensuelle est un rendez-vous à ne pas manquer.

Plusieurs fois dans l'année, nous organisons des sorties dans les restaurants de la région, ces moments sont également très appréciés.

En juin, nous avons découvert le site du lac de Guerlédan. Nous avons fait étape au village de Saint Thélo pour déjeuner et admirer l'atelier musée de tissage des toiles de lin et de chanvre. Tout le monde a apprécié cette journée partagée avec les membres du club d'Inguiniel. Cette année en novembre, notre repas a eu lieu au restaurant « Les sapsins verts » à l'Enfer.

Comme l'an passé, à la Chandeleur, nous avons organisé une soirée crêpes. Ce fut un succès, et donc nous en prévoyons une autre pour 2016. Cette fois encore nous nous associerons avec la section gymnastique.

Denise Le Tallec







## L'association Blue Djin's a proposé 2 animations pour la saison 2014/2015 :

- Son bal country annuel le samedi 15 novembre 2014 qui a réuni et ravi pas mal de danseurs des dubs environnants. La 3ème édition a eu lieu le 7 novembre 2015 à la salle polyvalente.
- Une participation musicale lors de la Fête de la Musique le vendredi 26 juin 2015 sur la place de l'Eglise... Reprises des classiques du rock and roll et de la country music ont cohabité avec entrain aux côtés de la musique bretonne de Spereb Bro Ploue... À renouveler, sans doute...



## La Ronde des Saisons

L'Association «La Ronde des Saisons» s'est créée au mois de septembre dans le but de proposer des ateliers créatifs inspirés de la pédagogie Waldorf-Steiner. Nous abordons tout au long de l'année des activités telles que la musique, le chant, le dessin, la peinture, le modelage, le tricot, le tissage, le bricolage, la cuisine et le jeu libre.

Ces ateliers sont destinés à un public d'enfants (petite enfance, maternelle et élémentaire) accompagnés de leurs parents, les vendredis de 9h30 à 12h en période scolaire et pendant les petites vacances sauf pour la période de Noël. Ceux-ci ont lieu au siège social de l'association, 6 rue du Douet ou à l'espace Rencontre à Calan.

Nous proposons aussi d'intervenir auprès des écoles, centre de loisirs et envisageons des ateliers les mercredis en 2016.

L'année sera ponctuée de fêtes ou de veillées contées qui valoriseront le passage des saisons et le cycle du Soleil. Voici nos prochains rendez-vous :

- Samedi 19 décembre - fête de l'hiver
- Mardi 9 février - Mardi-Gras carnaval



Pour nous contacter, voici les coordonnées des animatrices:  
 Séverine Guillien : 06 87 29 71 06 [sevpineau@hotmail.com](mailto:sevpineau@hotmail.com)  
 Karen Lambert : 06 70 93 01 81 [kanajea@yahoo.fr](mailto:kanajea@yahoo.fr)  
 Et notre adresse Facebook : [larondedessaisons](https://www.facebook.com/larondedessaisons)



## Le Penchak Silat



Le Penchak Silat est un art martial du sud-est asiatique qui développe et renforce la conscience de soi, l'autodiscipline, l'intégrité, la responsabilité et la coopération entre ses pratiquants. Il comporte des frappes de mains et de pieds, des techniques de blocages et de projections.

Jean-Luc Lefèvre (ceinture noire 3ème Dan) pratique divers arts-Martiaux depuis 30 ans et enseigne le Penchak Silat depuis 15 ans. Ses cours sont destinés au public à partir de 16 ans qui désire apprendre la self-défense et la maîtrise de soi. Rdv en salle polyvalente le jeudi soir à 19h30. Contact au 06 40 36 69 26.

## Garde-chasse



Reconduction de Mr Tanguy Gérard dans ses fonctions de garde-chasse assermenté pour la société communale. Contact : 02 97 81 08 77 ou 02 97 33 14 45.

## Journée du Patrimoine



Comme chaque année, la commune s'est associée à la Journée du Patrimoine du 20 septembre. Dans notre très belle église romane, les visiteurs qui se sont succédés tout le long de la journée, ont pu profiter d'une petite exposition photographique qui illustre les relations de la commune avec son patrimoine.

La commune entretient et met en valeur le patrimoine historique dont elle a la charge en restaurant régulièrement l'église. Elle adapte son patrimoine immobilier à ses besoins, la transformation de l'ancien presbytère en une mairie fonctionnelle et agréable en est une bonne illustration. Elle anticipe enfin les éventuels développements du centre-bourg par des acquisitions qui préservent les espaces communs.

Notre patrimoine est vraiment le lien entre notre passé et notre avenir.

## Cérémonie du 11 novembre



## Audition du Sivu, École de musique



Le 24 novembre à Calan, et pour tout Contact : 02 97 21 72 60



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

DATE	MANIFESTATION	LOCAL
<b>JANVIER</b>		
Samedi 09	Vœux de la Municipalité	Salle polyvalente
Mercredi 13	AG et repas Club de l'Amitié	Salle polyvalente
Samedi 16	Galette des Rois, AS Calan	Salle polyvalente
Vendredi 29	Galette des Rois, Comité de Jumelage	Salle polyvalente
<b>FEVRIER</b>		
Samedi 06	Repas crêpes du Club de l'Amitié et ASC Gym	Salle polyvalente
Mardi 09	Ronde des saisons	Espace Rencontres
Samedi 27	Choucroute de l'AS Calan	Salle polyvalente
<b>MARS</b>		
Jeudi 17 mars	AG Comité de Jumelage	Espace Rencontres
Samedi 19	Courous de la Société de Chasse	Salle polyvalente
Dimanche 20	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	
<b>AVRIL</b>		
Samedi 16	8 <sup>ème</sup> course Nature	
Samedi 16	Fête de Calan : jambon à l'os	Salle polyvalente
Dimanche 17	27 <sup>ème</sup> grand prix cycliste, fête foraine	Espace Rencontres
<b>MAI</b>		
Dimanche 8	Commémoration de la fin de la guerre 39-45	
Samedi 28	Tournoi de foot de l'AS Calan	
<b>JUIN</b>		
Vendredi 3	Rando Pique-nique	
Samedi 11	Fête de l'Ecole	Salle polyvalente
Vendredi 17 ou 24	Fête de la Musique	Salle polyvalente
Samedi 18	Repas des Jeunes de l'AS Calan	
<b>SEPTEMBRE</b>		
Vendredi 09	AG Société de Chasse	Espace Rencontres
Jeudi 15	Réunion Comité de Jumelage	Espace Rencontres
Samedi 17	Repas de l'Association Calan-Soussane	Salle polyvalente
Dimanche 18	Journée du Patrimoine	
<b>OCTOBRE</b>		
Samedi 15	Repas du Comité de Jumelage	Salle polyvalente
<b>NOVEMBRE</b>		
vendredi 11	Commémoration de la fin de la guerre 14-18	
Vendredi 18	Amicale des Parents d'Elèves	Espace Rencontres
Samedi 19	Repas de l'Amicale des Parents d'Elèves	Salle polyvalente
<b>DECEMBRE</b>		
vendredi 2	Téléthon	Salle polyvalente
Samedi 10	Repas des Personnes Agées - CCAS	
Dimanche 18	Animation et venue du Père Noël	Salle polyvalente

## A NOTER :

- . Gym les lundis et mercredis (19h-20h et 9h-10h)  
à la salle polyvalente et les lundis matin à l'Espace Rencontres
- . Amicale des Personnes Agées : le 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois  
à la salle polyvalente
- . Breizh Penchak Silat : les jeudis soir à la salle polyvalente
- . La Ronde des Saisons : les vendredis matin à l'Espace Rencontres

Mairie de Calan  
2 place de l'église - 56240 Calan  
Téléphone : 02 97 33 33 85  
Fax : 02 97 33 00 40  
Email : mairiecalan@wanadoo.fr

Les horaires d'ouverture : Le lundi de 9h00 à 12h30  
Le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Le mercredi de 9h à 12h  
Du jeudi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30  
Le samedi de 9h à 12h